



## **Contribution au projet 2012 de la Majorité présidentielle**

**« Pour une société plus juste  
et plus solidaire  
dans une France qui gagne »**

**Octobre 2010**

## Préambule

L'enjeu pour les échéances nationales de 2012 est double :

- Il s'agit d'abord de réconcilier les Français avec la politique, ce qui nécessite, autour d'un gouvernement resserré et uni, que les élus et les responsables politiques se mobilisent et travaillent sur le terrain, afin de reconquérir l'opinion ;
- Il s'agit ensuite de bâtir le projet d'une société plus juste et plus solidaire, afin de combattre l'idée selon laquelle le gouvernement actuel est « *le gouvernement des riches* ».

Deux idées dominent aujourd'hui dans l'opinion publique :

- 1) Face à une économie mondialisée et financiarisée, la politique est incapable d'agir. Dans l'esprit des Français, le volontarisme politique du Président de la République a montré ses limites face à l'économie-monde et à la crise financière de septembre 2008.
- 2) L'injustice sociale est une réalité. Pour une majorité de Français, certaines mesures prises par le gouvernement, en particulier le « bouclier fiscal » et les suppressions de postes dans la fonction publique, aggravent les inégalités sociales.

Ces deux idées ne peuvent être combattues qu'à travers un véritable projet de société. De Gaulle affirmait : « *Les victoires d'Alexandre étaient celles d'une civilisation.* » Ce qui manque aujourd'hui, à la droite de gouvernement, c'est un projet de civilisation conforme à nos traditions politiques, économiques, sociales et culturelles. D'ailleurs, le projet présidentiel de 2007 avait fait l'impasse sur le social. Plus précisément, le social n'était pas oublié, mais il n'était abordé qu'à travers le prisme réducteur de la croissance, oubliant ainsi l'idéal de solidarité porté par le programme du Conseil National de la Résistance.

## Nos idées

Nous avons l'assurance que nos idées peuvent aider à construire ce projet de société, celui d'une France plus juste et plus solidaire, car la force du gaullisme de progrès, du gaullisme social, demeure. Mais le gaullisme n'est ni une nostalgie, ni un renoncement devant le monde tel qu'il est aujourd'hui.

La guerre économique entre les Etats et les zones géographiques est une réalité. Les menaces qui pèsent sur la cohésion de notre société sont de plus en plus fortes. Paradoxalement, dans un monde plus ouvert, les identités partisans se replient sur elles-mêmes.

Dans ce contexte, nous soutenons le volontarisme politique et le discours de vérité du Président de la République.

Nous refusons les chimères d'une République virtuelle que promeut la gauche, comme nous dénonçons le rêve du « *Grand Soir* » que porte encore la gauche radicale, étatiste et totalitaire.

La « *décroissance* », que propose « Europe Ecologie », est un contresens économique, un « *grand bond en arrière* » qui se traduirait inéluctablement par un effondrement de notre économie et conduirait à des affrontements sociaux.

L'action du gouvernement nous semble aller dans le bon sens, qu'il s'agisse de la réforme des retraites, de la réforme des universités, de la réforme des cartes judiciaire, hospitalière et militaire ; qu'il s'agisse aussi des mesures prises en faveur de la lutte contre l'insécurité et le contrôle des flux migratoires, en veillant au respect des valeurs imprescriptibles de la République.

La politique qui est conduite par le Gouvernement, est une politique de vérité. Elle consiste aujourd'hui à remettre en ordre les finances publiques, à favoriser le dynamisme de nos entreprises, à préserver notre modèle social en tenant compte des réalités économiques.

En revanche, il est nécessaire de revenir sans cesse à la question sociale et à l'idée que la société existe en tant que telle. Une société ne peut pas se réduire à un patchwork de réussites individuelles, selon le modèle anglo-saxon.

La France est porteuse d'une tradition sociale, fondée sur le rôle de l'Etat, non pas l'Etat totalitaire, mais l'Etat régulateur, garant de l'équité sociale et de l'égalité des chances.

## Nos propositions

Afin de contribuer à l'élaboration du Projet 2012 de la majorité présidentielle, nous nous sommes attachés à traiter **9 thèmes**, chacun des thèmes ayant été piloté par nos experts :

1. **Les conditions du « vivre ensemble »** [Christian Gambotti, Gilles Fauchart]
2. **La participation, vecteur d'une véritable révolution sociale** [J. Godfrain, X. Louy] ;
3. **La santé, enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle** [Professeur André Vacheron] ;
4. **Le pari de la jeunesse : formation, emploi** [Christian Bigaut] ;
5. **L'égalité réelle entre les femmes et les hommes** [Odette Goncet, Hélène Ledoux] ;
6. **Diversité et cohésion sociale** [Olivier Stirn] ;
7. **La justice** [Me Bernard Cahen] ;
8. **Le développement durable, facteur de croissance, de santé et d'amélioration des conditions de vie** [Bernard Reygrobellet] ;
9. **Politique extérieure : la voix de la France, une voix différente** [Bernard Dorin, Jean-Claude Pasty].

Il ne peut y avoir de véritable victoire électorale, sans philosophie politique, car être élu pour être élu, ce n'est rien et surtout pas un projet de société. Notre philosophie politique est la suivante : **si le progrès économique est essentiel, il n'a pas de finalité en soi, sa finalité ne peut être que le progrès social.**

**Philippe Dechartre**

*Fondateur*

*du Club Nouveau Siècle*

*Doyen du C.E.S.E.,*

*Ancien ministre*

**Bernard Reygrobellet**

*Président*

*du Club nouveau Siècle*

**Christian Gambotti**

*Conseiller*

*du Président*

## LES CONDITIONS DU « VIVRE ENSEMBLE » DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

### Préambule

La question du « vivre ensemble » se pose désormais avec une acuité plus grande dans la France d'aujourd'hui pour les raisons suivantes :

- effets destructeurs d'une économie mondialisée en crise ;
- montée de l'individualisme et des communautarismes dans une France qui n'est plus, culturellement et culturellement, homogène ;
- sentiment de précarité et de déclassement social chez un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens [Exemple : apparition d'une classe nouvelle, celle des « travailleurs pauvres »] ;
- dysfonctionnement des mécanismes habituels d'une intégration à la française pour les populations issues de l'immigration [Exemple : la faillite de notre système éducatif incapable de résoudre, dans son fonctionnement actuel, la question de l'échec scolaire] ;
- fracture géographique et ghettoïsation de pans entiers de la population ;
- insécurité croissante et violences urbaines à la hausse ;
- accroissement des flux migratoires ;
- désengagement progressif d'un Etat en faillite placé dans l'obligation de réduire les dépenses publiques, ce qui pose la question des services publics et du maintien d'un haut niveau de protection sociale collective [retraites par répartition, système de soins avec la prise en charge de la grande dépendance, etc.] ;
- difficulté pour faire coïncider, dans nos sociétés modernes, des postulats très individualistes (le mérite personnel) et des postulats de solidarité, garants de la cohésion sociale ;
- faillite de l'Etat-providence, tel qu'il s'est exprimé pleinement, à partir de 1945, lors de la coproduction par les gaullistes et les communistes, de notre modèle social ;
- impuissance de l'action politique dans une économie mondialisée [l'économie est mondialisée, la gouvernance ne l'est pas, la communauté internationale étant incapable, pour des raisons faciles à identifier, de se mettre en ordre de marche. Trois exemples, dans des domaines différents : la déflation concurrentielle pratiquée par la Chine, la régulation bancaire à l'échelle de la planète, la situation des « Roms » dans l'espace Schengen.]

### Nos idées

Poser la question du « vivre ensemble », c'est donc aborder toutes ces questions, en avançant les yeux grand ouverts sur le monde tel qu'il est aujourd'hui, sans faire preuve d'angélisme ou de laxisme. Le débat sur la sécurité qui agite actuellement notre pays montre toutes les difficultés que rencontre la droite républicaine, lorsqu'elle propose d'aborder, sans tabous, tous les sujets. La gauche, plus que jamais, parce qu'elle peut l'emporter, par défaut, en

2012, se contente, sans rien proposer, d'une phraséologie de la dénonciation, adossée à un anti-sarkozysme primaire.

## **Nos propositions**

**Première proposition** : un « vivre ensemble » qui passe nécessairement par l'affirmation du rôle de l'Etat, c'est-à-dire un Etat fort qui se manifeste dans l'accomplissement de ses tâches régaliennes et son rôle régulateur.

**Deuxième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe nécessairement par une exigence morale dont l'Etat est le garant. L'action politique n'a de sens que si elle est portée par une morale.

**Troisième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe nécessairement par la redynamisation des services publics et la préservation des solidarités collectives (retraites par répartition, système de soins...).

**Quatrième proposition** : un « vivre ensemble » qui se pense nécessairement dans le cadre du bon fonctionnement de l'économie de marché, c'est-à-dire à l'intérieur d'un capitalisme régulé, équitable et solidaire.

**Cinquième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par la refondation de notre système éducatif.

**Sixième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par une véritable égalité des territoires, une lutte contre la fracture géographique qui a conduit à une ghettoïsation de pans entiers de la population. Les politiques de la ville sont à repenser.

**Septième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par le renforcement de la lutte contre l'insécurité, la sécurité étant la première des libertés.

**Huitième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par une véritable politique de l'égalité des chances, ce qui suppose une action volontarisme dans tous les domaines de l'éducation (enseignement général, enseignement professionnel, formation initiale et continuée, écoles de la deuxième chance...).

**Neuvième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par l'évolution de notre modèle social, car, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, rien n'est acquis et faire évoluer notre modèle social est une nécessité.

**Dixième proposition** : un « vivre ensemble » qui passe par la promotion d'une véritable société des droits et des devoirs.

### **Préconisation**

**Le Projet 2012 doit se construire sur l'affirmation du rôle de l'Etat, c'est-à-dire un Etat fort qui se manifeste dans l'accomplissement de ses tâches régaliennes et son rôle régulateur, garant de la cohésion sociale.**

# LA PARTICIPATION, VECTEUR D'UNE VÉRITABLE REVOLUTION SOCIALE

## Préambule

Les sociétés humaines n'ont de mode de fonctionnement et de cohésion que selon les projets que définissent la pensée et l'action politique.

Aujourd'hui encore, plus de la moitié de la planète vit selon un mode de pensée qui privilégie le rapport des forces plus que le dialogue entre les partenaires sociaux. Cette notion d'affrontement a connu son apogée au XX<sup>e</sup> siècle avec la lutte des classes marxiste. Le capitalisme, de son côté, a souvent choisi de limiter la rémunération du travail, devenu une variable d'ajustement, afin de maintenir la compétitivité des entreprises.

Ne recevant pour son travail qu'un simple salaire, l'homme a longtemps été réduit à l'état de machine.

Il fallait imaginer une véritable révolution sociale : ce fut la « *participation* », voulue et mise en œuvre par le Général de Gaulle.

## Nos idées

La « *participation* », au sens où l'entendait le général de Gaulle, n'est pas un simple gain financier, une amélioration du pouvoir d'achat, bien que cet aspect ne soit pas négligeable. La « *participation* » est une manière d'accomplir une véritable révolution sociale, les salariés étant ainsi mis en situation de véritables partenaires dans l'entreprise, dès l'instant qu'ils obtiennent un droit patrimonial sur cette entreprise, participent à son développement et la création de richesses.

Il s'agit d'une vision pacifiée de la société qui passe par le respect des valeurs humaines. Chacun se souvient de l'inscription gravée sur le piédestal de la Croix de Lorraine de Colombey : « *La seule querelle qui vaille est celle de l'homme* ». Cette affirmation gaullienne montre que seule une certaine idée de l'homme permet de transformer un projet politique en projet de civilisation.

L'économie, la compétitivité des entreprises et les gains financiers ne constituent pas à eux seuls un projet de civilisation.

La « *participation* » s'inscrit à la fois dans un projet de société et un projet de civilisation.

Malraux, qui avait si bien compris de Gaulle et la philosophie gaullienne, disait : « *Nous voulons retrouver l'homme partout où nous avons trouvé ce qui l'écrase.* » Aujourd'hui, l'économie-monde écrase l'homme.

Tous ceux qui portent un projet politique ne doivent pas oublier qu'ils portent un projet pour la France, mais aussi pour l'homme.

Dans le droit fil de la pensée gaullienne, le Club Nouveau siècle s'est engagé dans un combat pour la justice sociale.

La « *participation* » est l'un des moyens pour parvenir à cette justice sociale.

## Nos propositions

### Une ambition : la participation pour tous.

Aujourd'hui, la participation fait l'objet d'un certain consensus politique. La gauche, autrefois réticente, semble défendre aujourd'hui l'idée de l'épargne salariale, qui n'est que la traduction financière de l'idée de participation.

En dehors des aspects purement techniques, le discours de la participation n'est pas réellement porté par l'UMP et les ministères concernés, en particulier le Ministère des Finances et de l'Industrie.

Pour que la participation ne soit pas une spécificité réservée à une minorité de salariés, nous proposons 3 séries de mesures concrètes qui s'appuient sur une modernisation du cadre juridique actuel :

- 1) en faveur des salariés
- 2) en faveur des entreprises
- 3) en faveur d'une meilleure gouvernance des entreprises.

Ces mesures sont détaillées dans un document publié par le Club Nouveau Siècle.

## Conclusion

A l'heure d'une économie-monde financiarisée, qui connaît, depuis septembre 2008, une crise grave, la relance de la « *participation* » apparaît comme une urgence, mais elle ne doit pas se faire dans une optique purement *redistributive*.

Elle constitue l'un des points d'ancrage d'une révolution sociale fondée sur un autre partage des richesses dans une société instable, marquée par la crise du capitalisme financier, l'insécurité sociale et la montée de l'individualisme.

Elle symbolise une approche du libéralisme qui permet de penser la libération des travailleurs en dehors de la lutte des classes

Elle est, au-delà du projet économique, un véritable projet de société au service de la cohésion sociale.

Elle promeut, dans un XXI<sup>e</sup> siècle qui se caractérise par la crise majeure du capitalisme, la dynamique des intérêts convergents.



## LA SANTE EN FRANCE

---

### Préambule

La santé constitue l'une des préoccupations majeures des Français et la médecine française est considérée comme l'une des meilleures du monde. De mieux en mieux soignés, les Français vivent de plus en plus vieux. L'espérance de vie à la naissance atteint 78 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes.

Avant 1950, les maladies infectieuses étaient la cause d'un nombre important des décès chez les adultes et les personnes âgées. C'est leur recul qui a provoqué l'augmentation importante de l'espérance de vie à 60 ans. L'obtention et le maintien d'une bonne couverture vaccinale sont indispensables pour leur contrôle. La vaccination antigrippale est particulièrement recommandée chez les personnes âgées.

Le SIDA est responsable de 3 à 4 000 morts par an. Sa propagation diminue avec les campagnes de prévention qui doivent être poursuivies avec régularité et les trithérapies l'ont fait passer du stade de maladie mortelle à celui de maladie chronique de longue durée.

Les cancers sont devenus la première cause de mortalité tous âges confondus avec 30 % des décès. Le tabac reste leur principale cause avérée. Il est responsable de 33 % des décès par cancer chez l'homme, de 10 % des décès par cancer chez la femme. Le tabagisme frappe particulièrement les plus démunis, les jeunes et augmente chez les femmes avec augmentation concomitante des cancers du poumon. L'alcool est à l'origine d'environ 9 % des décès par cancer chez l'homme et 3 % chez la femme.

Les maladies cardiovasculaires et cérébrovasculaires sont responsables de 29 % des décès tous âges confondus mais restent la première cause de décès après 65 ans. Comme pour les cancers, la prévention primaire des facteurs de risque constitue l'action prioritaire. Elle commence par la suppression du tabac avec l'application stricte de la loi Evin et du décret du 1<sup>er</sup> Février 2007. Il est essentiel d'augmenter régulièrement le prix du tabac et d'obtenir une harmonisation de son coût dans les pays voisins de l'Union Européenne.

Le diabète atteint aujourd'hui plus de 2.5 millions de personnes, soit 4 % de la population. Son incidence a doublé en 10 ans et on l'observe actuellement chez les jeunes. C'est un facteur important de risque cardiovasculaire, de cécité et d'insuffisance rénale. Il coûte annuellement plus de 6 000 euros par patient à l'assurance maladie. Il est possible d'en réduire la survenue par l'exercice physique et l'alimentation avec restriction calorique. Il faut souligner la bonne médiatisation du Plan National Nutrition Santé qui a contribué à une meilleure consommation des fruits et des légumes dans notre pays.

La branche risques professionnels de la sécurité sociale a couvert l'an dernier 1.2 million de sinistres dont les 2/3 ont donné lieu à un arrêt de travail. Cependant on constate une diminution des arrêts de travail alors que les maladies professionnelles ne cessent de progresser (+ 5.1,1 % en 2009, soit 45 000 victimes). Dans 80 % des cas, il s'agit de troubles musculo-squelettiques, de dorsalgies, de douleurs articulaires des mains et des épaules. Les cancers dus à l'amiante représentent à eux seuls 56 % des cancers professionnels. Il est indispensable de poursuivre les campagnes de prévention dans 3 secteurs, le BTP, la grande distribution et l'intérim.

## Nos idées

Le risque d'une médecine à deux vitesses est de plus en plus grand.

Deux exemples :

### 1) la politique familiale

On s'aperçoit ainsi que la politique familiale bénéficie paradoxalement en priorité aux familles les plus riches. Le manque d'équipements collectifs destinés aux enfants de moins de 3 ans (crèches en particulier) oblige beaucoup de femmes à opter contre leur gré pour le congé parental à temps plein, surtout dans les milieux défavorisés. La politique familiale française doit être rééquilibrée : il faut développer les services d'aide aux familles plutôt qu'augmenter les prestations.

### 2) le coût de la santé

En raison du coût de la santé (près de 210 milliards d'euros), il est indispensable de développer l'expertise et de valider les techniques et les thérapeutiques pour concilier économie et efficacité.

Le nombre des octogénaires ne cessant d'augmenter (il devrait atteindre 2 millions en 2015), la prise en charge d'un **5<sup>ème</sup> risque de protection sociale** concernant la dépendance des personnes âgées ou handicapées devrait, enfin être concrétisée. Rappelons que le nombre des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer atteint 850 000 aujourd'hui.

Consommons-nous trop de médicaments ? Sont-ils trop chers ?

Notre système de sécurité sociale peut-il continuer à prendre en charge les dépenses de santé ?

Quels sont les enjeux du progrès thérapeutique ?

## Nos propositions

- Préservation de notre système de soins dans le cadre des solidarités collectives. La défense de la sécurité sociale est une priorité.
- Maintien de l'exercice libéral de la médecine.
- Développement de **maisons de santé** regroupant plusieurs médecins et autres professionnels de santé est indispensable pour assurer la permanence des soins surtout dans les régions défavorisées de l'hexagone pauvres en médecins et notamment en généralistes et diminuer l'afflux des patients aux urgences hospitalières pour des pathologies mineures.
- Renforcement des politiques de prévention et d'information. Une grande campagne d'information dans le domaine de la santé publique est nécessaire.
- Renforcement de la politique du médicament : l'indépendance stratégique des pays se joue aussi dans la maîtrise du médicament, que ce soit pour la recherche, la production et la distribution.

## LE PARI DE LA JEUNESSE

### Préambule

La place faite à la jeunesse – aux multiples jeunes – au sein de la société française victime de la crise, de l'inquiétude diffuse lié au sentiment de déclassement comparé aux facilités dont ont bénéficié les générations antérieures, nous conduit à proposer un engagement fort, afin de permettre à chaque jeune dans la vie active, de construire son autonomie et trouver sa juste place au sein de la société française, dans le cadre d'un équilibre entre les droits et les devoirs.

### Nos idées

Il est temps, aujourd'hui, de tenir un discours fondateur en direction de la jeunesse, une jeunesse plurielle, qui ne constitue pas, à elle seule, une classe sociale homogène.

Il existe des jeunes, aux aspirations diverses.

Ce sont donc des points d'ancrage qu'il faut trouver dans les domaines de l'éducation, la santé, l'emploi, la culture, le sens de l'intérêt général, à destination de la jeunesse.

Un « service civique », le plus large possible, permettrait de bâtir de nouvelles espérances pour la jeunesse et favoriserait le brassage et la mixité sociale.

### Nos propositions

**Première proposition : accompagner et soutenir les jeunes dans la préparation de leur projet et leur place dans la société.**

Quatre moments de la vie des jeunes méritent une information claire, un accompagnement :

- le choix des filières de l'enseignement scolaire ;
- les choix successifs en cours d'étude afin de favoriser l'acquisition de compétences correspondant à des métiers ou secteurs
- l'éclairage professionnel en fin d'études avant l'entrée dans la profession
- les réorientations en cours de vie active résultant soit d'erreurs d'orientation soit de conséquences d'inflexions économiques.

Cet objectif sera mis en œuvre avec la fusion de la multiplicité des acteurs aujourd'hui chargé de l'orientation qui devront mutualiser et actualiser l'ensemble des informations.

Pour ceux qui abandonnent le système éducatif : instituer des parcours de formation continue permettant la connaissance nécessaire à l'entrée dans les formations et métiers ainsi que les connaissances nécessaires à acquérir. Parallèlement, la lutte contre les décrochages scolaires et professionnels (les sorties sans qualification) sera intensifiée.

Des passerelles entre niveaux d'enseignement devront permettre une progression dans l'acquisition des savoirs et des qualifications .Chacun doit pouvoir bénéficier d'une nouvelle chance. De même la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir un diplôme ou un titre d'enseignement doit être encouragée.

**Deuxième proposition : considérer les jeunes comme des partenaires et les informer des conséquences de leur libre choix de formation.**

Le Club Nouveau Siècle souhaite tenir un discours de vérité sur les formations et diplômes qui conduisent à aucun débouché.

Cette transparence sur les débouchés visera en outre à connaître les formations en alternance les mieux adaptées aux besoins et permettre une gestion plus rationnelle des moyens.

Le Club Nouveau Siècle souhaite ouvrir à davantage de jeunes un accès à la qualification non seulement par la voie scolaire mais aussi par l'apprentissage – permettant ainsi de prolonger la scolarité initiale d'élèves—par une qualification complémentaire ainsi que par l'alternance.

Deux priorités doivent être mises en œuvre :

- réserver l'accès des sections et techniciens supérieurs aux bacheliers technologiques et professionnels
- donner la priorité aux bacheliers technologiques à l'entrée des instituts universitaires de technologie.

**Troisième proposition : mieux d'aider les jeunes issus des familles défavorisées par l'octroi plus transparent de bourses et aides.**

Le Club Nouveau Siècle souhaite **la poursuite et l'intensification des mesures d'aide personnalisée dans le primaire et l'accompagnement éducatif**, qui proposent, après les cours, une aide aux devoirs, des activités culturelles et sportives, ainsi que des stages de remise à niveau pendant les vacances. Nous défendons le principe du **soutien différencié** en fonction des besoins de chacun. Il souhaite des critères plus transparents d'attribution des différentes catégories de bourse.

Le Club Nouveau Siècle se prononce pour l'institution de partenariats et de tutorats permettant des transmissions de connaissances pour l'entrée dans la vie active et l'accompagnement de la vie professionnelle.

Les entreprises citoyennes et partenaires sociaux y ont toute leur place.

**Quatrième proposition : mieux sécuriser les trajectoires professionnelles pour faire face à la flexibilité et à la crise des trajectoires.**

La formation tout au long de la vie et la sécurisation des trajectoires professionnelles sont des aspirations fortes notamment des jeunes qui changent d'employeurs, qui doivent ou veulent en avoir, éventuellement, plusieurs et qui doivent se former, apprendre un nouveau métier.

Cette ambition de sécuriser les trajectoires professionnelles est, pour le Club Nouveau Siècle, la mesure essentielle permettant le développement de l'autonomie des jeunes, en particulier, c'est-à-dire leur capacité d'assumer intellectuellement et financièrement leur propre existence en contribuant à la dynamique de la société.

## L'EGALITE REELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

### Préambule

En France, l'égalité entre les femmes et les hommes progresse. L'évolution, dans ce domaine est indéniable. Notre pays est, après les pays scandinaves, l'un des pays les plus avancés en matière d'égalité des droits.

Mais, **nous sommes encore très loin de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.**

Les salaires, à compétence égale (formation, diplômes, responsabilité) sont encore inférieurs de 20% en moyenne à ceux des hommes dans le privé.

Le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité reste faible.

Quelles mesures concrètes devront être prises pour assurer une égalité réelle entre les hommes et les femmes ?

### Nos idées

Il ne peut y avoir de société juste sans une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Or, les facteurs d'inégalité et de précarité touchent plus particulièrement les femmes. L'analyse de la performance des politiques publiques et le relevé des bonnes pratiques dans ce domaine montre le retard de la France.

### Nos propositions

- Fusionner les négociations annuelles sur l'égalité professionnelle et celles sur les écarts de rémunération.
- Pénaliser de 1 % de la masse salariale, sanction reconduite annuellement, les entreprises de plus de 300 salariés jusqu'à ce que cette obligation soit remplie, pour défaut de publication du Rapport de situation comparée (RSC) sur les conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes.
- Etablir automatiquement, pour les entreprises plus petites, un diagnostic de l'égalité à partir de la déclaration automatisée des données sociales unifiée.
- Lutter contre la précarité du travail féminin et contre le travail à temps partiel subi (majoration des heures complémentaires « hors normes », renforcement de la protection sociale des salariées à temps très partiel).
- Promouvoir des femmes dans les équipes dirigeantes et les lieux de décision (l'idée de quota n'est pas à récuser dans certains cas).
- Augmenter la proportion de femmes candidates aux élections professionnelles.

- Mettre en place dans les entreprises d'objectifs quantitatifs en matière de recrutement, d'évolution salariale, et d'accès à des postes de direction.
- Développer les services de garde d'enfants.
- Faire évoluer la culture d'entreprise, afin d'intégrer la parentalité dans l'organisation du travail des salariés.
- Améliorer la situation des femmes en matière d'écart de salaire et de carrières, de durée de promotion et d'accès aux fonctions dirigeantes.
- Agir, à travers des campagnes d'alphabétisation et d'éducation pour les femmes migrantes, aspirant ou non à obtenir la nationalité française.
- Subventionner les associations féminines de quartiers.
- Lutter contre les violences faites aux femmes, y compris l'enfermement pour des raisons d'intégrisme religieux.
- Ouvrir plus largement de l'accès des femmes au crédit pour les aider à créer leur propre entreprise (mesure lancée, mais insuffisamment suivie d'effet).

## **Conclusion**

Education, instruction, santé, travail convenable rémunéré, droit à une retraite juste, tels sont maîtres-mots d'une politique en faveur des femmes.

L'UMP doit tenir un discours en direction des femmes. Le débat sur les retraites a montré l'incapacité de la majorité présidentielle à mesurer les attentes des femmes et répondre à leurs aspirations.

## **DIVERSITE ET COHESION SOCIALE**

### **Préambule**

La diversité occupe une place croissante dans un pays comme la France.

Elle provient essentiellement d'Afrique Noire, du Maghreb, et de l'Asie (Chine, Vietnam, Corée, Inde, Sud Est Asiatique) et représente plusieurs millions de Français de la diversité.

Le problème essentiel est d'assurer du mieux possible leur intégration, et tout en ayant des contacts avec les diverses communautés, d'éviter le communautarisme.

Ceci implique de leur faire adopter les valeurs de la République mais n'interdit pas, au contraire, que ces Français conservent leur propre culture.

Cette double culture devient un plus pour la communauté nationale.

Pour faciliter cette intégration, il faut conduire une politique active de formation, d'accès aux Universités, et améliorer l'accès au travail et au logement.

A diplôme équivalent, il faut donner leurs chances aux Français de la Diversité.

### **Nos idées**

L'impact de la diversité sur la cohésion sociale est une réalité. La surreprésentation des jeunes issus de la diversité sans les statistiques du chômage, de l'absentéisme scolaire et de la délinquance témoigne d'un dysfonctionnement de notre modèle d'intégration. On sait que dans une vingtaine de villes d'Ile-de-France, la proportion de jeunes issus de la diversité dépasse les 60 %.

La question ethnique a longtemps été l'impensé radical de notre société, qui a refusé d'avancer les yeux grand ouvert sur cette réalité. Ce n'est que récemment que la question ethnique et son corrélaté, la question de la diversité, sont devenus des objets de recherche et d'étude en France. On peut citer en particulier le dernier livre de Michèle Tribalat. Mais nous sommes encore très loin des « *racial studies* » à l'américaine. En même temps, la crainte d'apporter de l'eau au moulin de la xénophobie et du racisme demeure.

Pour bien appréhender la question de la diversité, il convient de prendre en compte les deux causes qui expliquent l'échec de l'intégration à la française : la dimension sociale, qui est centrale, et la dimension culturelle, c'est-à-dire le choc des valeurs.

Nous pensons qu'il vaut mieux dire les choses telles qu'elles sont, même si elles dérangent. En ce sens, le discours de vérité qui est tenu par le Président de la République depuis les années 2004 est nécessaire. Ce discours de vérité prend acte que nous vivons désormais dans une société hétérogène, pluriculturelle, où se joue l'intégration des différences à un modèle républicain, qui éprouve de plus en plus de difficultés pour assurer une véritable égalité des chances.

Conclusion : la France accueille, depuis des décennies, des immigrés, mais elle les accueille mal, ce qui explique les difficultés à accepter le nouveau visage de la société française et la montée du vote frontiste.

## Nos propositions

Dans le cadre de la mission confiée pour mettre en œuvre ces objectifs à Olivier Stirn, celui-ci envisage de créer un « Haut Conseil de la Diversité » au sein de l'UMP, regroupant les responsables des Associations de la Diversité, mais faisant appel à des personnalités extérieures, en particulier aux responsables du Club Nouveau Siècle.

En effet, ces Français sont sensibles aux valeurs que le Général de Gaulle a léguées au pays et se considèrent comme démocrates sociaux.

Cette organisation permettra ainsi à tous les Français, d'où qu'ils viennent de s'appuyer sur un socle solide de réflexions et d'actions, avec le croisement des savoirs et des expériences, sachant que tous ceux qui sont issus de la diversité n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

Parmi les priorités, figure le soutien éducatif.

Ce soutien éducatif doit s'accompagner d'un soutien aux familles. La généralisation de l'expérience de « L'Ecole des Parents » est une nécessité, ce qui permettrait d'atténuer la collision entre le modèle d'intégration républicaine, qui s'adresse à une fraction réceptive et suffisamment éduquée, et les nouveaux migrants qui s'enferment dans le communautarisme.

L'ambition de la République doit rester celle de l'égalité des chances pour tous les Français, comme pour ceux qui aspirent à le devenir.

### **Préconisation**

**C'est à partir de la création d'un « *Haut Conseil de la Diversité* » au sein de l'UMP, que nous pourrons travailler à l'élaboration du Projet 2012 dans le domaine de la diversité. Une société multiculturelle ne peut pas rester hétérogène.**

**Le ciment de la cohésion sociale, ce sont les valeurs de la République.**

**Il est nécessaire de mieux mesurer l'impact de la diversité sur la cohésion sociale et les valeurs du pacte républicain.**



# LA JUSTICE

## Préambule

Il convient de rappeler que le budget de la justice en France est l'un des plus faibles d'Europe et, en tout état de cause, le plus faible des grands pays occidentaux. La réforme de la carte judiciaire, qui va permettre de réaliser des économies d'échelle, doit se traduire par une augmentation du budget de la justice.

## Nos idées

La justice n'est pas une administration comme une autre. Il faut veiller à ce que la justice française soit une justice de qualité, accessible à tous, bien plus que de veiller à l'augmentation de la rapidité de celle-ci.

Elle est l'une des plus rapides d'Europe, gratuite de surcroît.

## Nos propositions

### - La justice pénale

La politique consistant à supprimer des juges pour déléguer la mission de justice à des arbitres, conciliateurs, médiateurs de toute sorte, n'est qu'un palliatif et ne peut se substituer à la nécessaire création de nouveaux postes de juges et de greffiers.

Il faudra veiller, dans le cadre d'une politique judiciaire, à faire coexister la justice des juges et celle des médias, et en particulier celle d'Internet.

Il convient de créer l'école de droit commune à l'ensemble des professions judiciaires tel que le Président SARKOZY l'a annoncé. Sortiront de cette école non seulement les futurs magistrats mais aussi les avocats, les notaires, les huissiers, etc.

Concernant la justice pénale, celle-ci va remplacer le juge d'instruction par le juge de l'enquête. Il conviendra d'assurer l'indépendance de celui-ci et de lui donner un véritable pouvoir même si on conserve le juge des libertés à ses côtés.

Il faudra enfin décider que les Parquetiers et les juges du siège soient séparés. Cette séparation sera d'autant facilitée que l'Ecole de la Magistrature ne sera plus le terreau unique qu'elle est actuellement.

Il faudra organiser le Parquet de telle manière qu'il puisse donner des gages pour ne pas tomber dans les critiques de la Cour Européenne des Droits de l'Homme quant à son indépendance à l'égard des pouvoirs exécutifs, même s'il paraît nécessaire qu'il y ait un lien entre le Gouvernement et l'Autorité Judiciaire.

Mais, les pouvoirs accrus du Parquet doivent nécessairement s'accompagner d'un renforcement des droits de la défense et des victimes avec les problèmes budgétaires qui sont nécessairement posés.

#### - La justice sociale

Il ne faut pas oublier c'est la justice sociale qui rencontre le plus de justiciables.

Les Conseils des Prud'hommes sont aujourd'hui débordés, les Cours d'Appel en matière sociale aussi.

Il convient donc de vaincre les conservatismes et de créer des procédures de médiation et d'arbitrage permettant de drainer une partie des dossiers.

Il faut avoir le courage de faire figurer dans le programme la question de la création de l'échevinage, c'est-à-dire de la présence d'un juge professionnel tant dans les Conseils des Prud'hommes que dans les Tribunaux de Commerce, compris dans les Cours d'Appel statuant en matière économique.

#### - Sur le plan général

Nous souhaitons qu'il ne soit plus tenu compte des dénonciations anonymes en matière pénale et fiscale ; nous demandons que soit rendue obligatoire la motivation écrite des gardes à vue.

Nous pensons qu'il faut tendre vers un équilibre entre les prérogatives des enquêteurs et les droits de la défense et redéfinir, dans le cadre de la justice, la place du juge, du policier et de l'avocat, ce qui se dessine avec la réforme de la garde à vue.

#### - Sur la justice civile

Il faut conserver la grandeur de la justice civile. Le juge doit être le juge des problèmes familiaux ; il doit pouvoir régler aussi tous les contentieux engendrés par les rapports sociaux.

#### - Sur l'aide juridique

Il est impératif d'améliorer le système de l'aide juridique et de prévoir des rémunérations qui soient dignes des professions libérales qui travaillent dans le cadre de l'administration judiciaire, rémunérations qui sont indiscutablement inférieures à celles des grands pays voisins ...

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UNE REPONSE AUX DEFIS ECONOMIQUES, SOCIAUX & ECOLOGIQUES DU XXI<sup>ème</sup> SIECLE

## Préambule

C'est Robert Poujade, un gaulliste qui fut secrétaire général de l'UDR, qui devint dès 1971 le premier ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement dans le gouvernement Chaban-Delmas. A la tête de ce qu'il a qualifié de « *Ministère de l'impossible* », Robert Poujade a engagé un combat difficile et courageux sur un programme qui reste toujours d'actualité : « *Tenir tête aux pollueurs... Protéger les rivages, les rivières, l'air, le sol, le sous-sol de la cupidité des industriels et des constructeurs... Bâtir des villes qui soient belles et supportables.* » Parallèlement au déploiement des politiques environnementales, d'autres préoccupations ont émergé, fondées sur la prise de conscience de l'impossibilité de poursuivre l'indéfiniment l'exploitation des ressources naturelles. Elles ont débouché sur le concept de développement durable, clairement défini dans le rapport Brundtland (1987) : « *...un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* ». A partir du Sommet de la Terre à Rio en 1992, la notion de développement durable s'est structurée autour de trois « piliers » : économique, social et environnemental.

Conformément à ses engagements internationaux, la France s'est dotée, comme la plupart des états, d'une stratégie nationale du développement durable (SNDD), la dernière stratégie a été adoptée par le comité interministériel du développement durable le 27 juillet 2010 pour la période 2010-2013. Au sein du ministère en charge du développement durable, le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) a la lourde mission d'élaborer et suivre la SNDD, de coordonner la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et de faire du développement durable un objectif partagé par les acteurs publics et privés. Un Conseil Economique pour le Développement Durable (CEDD) a été créé le 1<sup>er</sup> décembre 2008 pour fournir au ministère un éclairage économique fondé sur des approches scientifiques.

## Nos idées

Nous partageons la vision exprimée par le CEDD selon laquelle « *Il n'y aura pas de développement possible à long terme s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable* ». Nous refusons par là-même l'option de la décroissance en tant que solution miracle aux problèmes majeurs du XXI<sup>ème</sup> siècle. Croissance et écologie ne sont pas incompatibles, à condition toutefois d'opérer des mutations de grande ampleur. Il s'agit pour l'essentiel de réintroduire la perspective du long terme dans les processus socio-économiques qui restent dominés directement ou indirectement par des marchés financiers court-termistes, de remettre l'homme et la nature au cœur de l'économie. Sans rejeter *a priori* l'application raisonnée du principe de précaution, nous exprimons notre foi dans le progrès scientifique et technique sans lequel les défis auxquels nous sommes

confrontés ne pourraient pas être relevés dans les prochaines décennies. Il n'y aura pas de développement durable si nous ne disposons pas de solutions scientifiques et techniques innovantes ; développement durable et progrès scientifique sont, de ce point de vue, indissociables.

Toute politique de développement durable doit s'appuyer sur l'ensemble des acteurs sociaux en suscitant des actions communes entre les entreprises privées et publiques, les associations, les ONG, les syndicats et les citoyens. Quand l'Etat remplit ses fonctions d'orientation et de coordination des politiques, au travers de la SNDD, quand il contribue au financement de « programmes orphelins », il est dans son rôle ; mais en période de crise économique, l'Etat ne peut plus assumer seul les charges de sa politique par des investissements directs ou par de coûteuses incitations fiscales. Il serait illusoire et dangereux de reporter de nouvelles charges vers les collectivités territoriales ou d'augmenter les charges des industriels ou des agriculteurs, afin de financer le Grenelle de l'Environnement.

## Nos propositions

Une des priorités actuelles réside dans le démarrage des **moteurs de la croissance verte**, génératrice de dizaines de milliers d'emplois, en particulier dans le secteur privé. C'est un secteur où l'Etat doit avoir la possibilité de subventionner directement et indirectement des projets porteur d'avenir et des actions de recherche. Notre économie doit en particulier mieux exploiter la filière du **tourisme vert**. Ce domaine ne doit être du seul ressort des collectivités territoriales qui jouent évidemment un rôle déterminant mais qui doivent bénéficier du soutien de l'Etat.

En matière de financement des politiques environnementales, le réalisme en période de rigueur budgétaire consiste à **faire participer les entreprises aux actions de maintien et d'amélioration des services écologiques dont dépend leur activité**. Il faut souligner que les grandes entreprises ont adhéré aux objectifs du développement durable, que des lois et règlements leur en font obligation, qu'elles sont soumises à une notation extra-financière qui exprime leur degré d'engagement dans ces objectifs. Concernant ce dernier point, des propositions exprimées par le CEDD nous paraissent appropriées pour inciter les grandes entreprises : *renforcer l'information extra-financière (mieux inciter à la gestion des risques extra-financiers et ses indicateurs via un tableau de bord environnement, social, gouvernance...) favoriser la création d'une agence de notation extra-financière européenne ; favoriser l'audit indépendant des rapports développement durable pour éviter le « blanchiment écologique ».*

La France doit conduire **une action internationale visible et reconnue**. Par ses initiatives, la France doit construire une image de nation respectueuse de la nature, impliquée dans les grands dossiers du développement durable. Le travail constant du ministère en charge de l'environnement et de la diplomatie française, poursuivi sur près de dix ans en faveur de la création d'un organisme international d'expertise en biodiversité va dans ce sens et mérite d'être salué.

Nous saluons aussi la réforme du Conseil économique et social (CES), devenu le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ce changement d'appellation symbolise la prise en compte, par la société civile, des questions environnementales, en lien avec l'économie et le social.

Enfin, le **renforcement des moyens du CGDD**, pièce centrale du dispositif de l'Etat pour orchestrer ses politiques, doit être envisagé.

## FICHE POLITIQUE ETRANGERE

# LA VOIX DE LA FRANCE : UNE VOIX DIFFERENTE

### Préambule

La politique extérieure de la France a occupé un rôle capital dans la pensée et l'action du Général de Gaulle. Il ne s'agit cependant pas de rechercher une « *doctrine gaulliste* » en politique étrangère, car le chef de la France libre était tout le contraire d'un doctrinaire. Au surplus, il avait le don d'adapter sa position à la situation du moment et nul ne saurait dire la façon dont il aurait réagi devant tel ou tel événement actuel.

Il faut enfin considérer que depuis l'époque où le Général était au pouvoir en France, le monde a profondément changé. C'est ainsi que monde bipolaire de la guerre froide est devenu unipolaire après l'effondrement de l'Union soviétique ; il est aujourd'hui multipolaire avec la rapide montée en puissance de nombreux pays, en particulier les pays émergents

C'est au bénéfice de ces considérations que l'on peut tenter de dégager un certain nombre d'« idées-force » dans la ligne du gaullisme mais adaptées à l'état du monde d'aujourd'hui.

\*

### Nos idées

#### - La France et l'Europe

Aujourd'hui l'Union Européenne est une réalité qui s'impose à nous et qui a l'avantage de placer notre continent au niveau des grandes puissances mondiales. Il reste à l'Union européenne à se constituer en puissance politique. Le chemin de l'« Europe-puissance » a été tracé lors de la Présidence française de juillet 2008.

#### - La France et l'OTAN

Le Général de Gaulle était resté fidèle au traité de l'Atlantique Nord, comme il l'avait montré lors de la « crise des fusées », tout en retirant la France de l'organisation militaire du traité. Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN ne doit pas conduire notre pays à s'engager dans une action militaire qui ne serait pas jugée conforme à nos intérêts nationaux. « Alliés » ne veut pas dire « ralliés ». En jouant pleinement son rôle au sein de l'OTAN, la France peut faire valoir plus efficacement le projet d'une défense européenne. Le retour dans le giron de l'OTAN ne doit pas oblitérer le contenu et la portée de notre indépendance et de notre politique étrangère.

#### - La France et l'Afrique

S'il n'est plus question de « *relations exclusives* » entre la France et les pays africains francophones, les « *relations privilégiées* » doivent demeurer. L'avenir de la France passe par l'Afrique. Nous souhaitons que soient renforcés, entre la France et l'Afrique, des liens qu'une histoire commune, aujourd'hui encore adossée à l'usage de la langue française, a permis de tisser.

## **- La France et la paix dans le monde**

Nous soutenons l'action du gouvernement en matière de politique étrangère. Des initiatives comme le projet d'Union pour la Méditerranée [UpM] peuvent contribuer à faciliter les négociations de paix au Proche-Orient.

Sur une question essentielle, celle de l'Iran, la France a joué, avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, un rôle majeur, ralliant la Russie, la Chine et les États-Unis à la stratégie de dialogue et de sanctions poursuivie depuis 2003 avec constance, malgré les critiques de toutes parts, et à laquelle le Président Obama vient de donner une impulsion avec son offre de dialogue à Téhéran.

Nous soutenons l'action de la France dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme mondial qui associe l'ensemble des pays menacés par l'extension des guerres subversives.

Nous retrouvons les valeurs de la France dans les actions conduites sur le terrain, au Kosovo, en Géorgie, au Tchad, en mer d'Aden, l'objectif étant de faire entendre une voix différente, celle de la France au service de la paix et de la sécurité.

## **Nos propositions**

La politique étrangère de la France s'est toujours inscrite dans le droit fil de l'action conduite par le général de Gaulle. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte historique, géopolitique et stratégique différent. Ce monde multipolaire, qui se caractérise par le « *choc des civilisations* » mis en évidence par Samuel Huntington, est instable et dangereux avec des zones de conflits potentiels, l'apparition de nouveaux facteurs de déstabilisation dans le monde et des guerres devenues subversives.

Comme l'a dit le Président de la République le 11 mars 2009, « dans le monde des puissances relatives, aucun État ne peut imposer seul son point de vue ». Dès lors, « la coopération et la solidarité sont les fondements de l'action ». Nous souhaitons que soient renforcées les actions en faveur de la coopération et de la solidarité, afin de mieux défendre les valeurs essentielles auxquelles notre pays est attaché.

Nous souhaitons aussi que la France continue de faire entendre sur la scène internationale une voix différente, car c'est ce que le monde attend de la France.

Nous devons, en particulier aider le système des Nations Unies à évoluer et à s'adapter à la « *nouvelle réalité* » géopolitique du monde contemporain, de façon à ce que « *le Conseil de sécurité soit plus représentatif, pour que le Conseil des droits de l'homme soit plus efficace, pour que les opérations de maintien de la paix soient plus professionnelles et plus responsables encore* ».

En matière de politique étrangère, comme dans de nombreux domaines, la voix de la France doit obéir au *principe de mesure*, c'est-à-dire le juste équilibre entre des principes intangibles et les solutions que dictent les circonstances.



**Direction des Etudes**

---

**Club Nouveau Siècle**

58 rue Ramey 75018 Paris

---

**[www.club-nouveau-siècle.org](http://www.club-nouveau-siècle.org)**